

SECTION SPORTIVE NATATION 6^{ème}

2024 - 2025

Collège Henri Dunant
avenue de l'Espérance
17200 ROYAN

Téléphone : 05.46.05.14.15
Courriel : ce.0171120a@ac-poitiers.fr

PRINCIPAL	Mme Marie-Noëlle GROCH
PRINCIPALE ADJOINTE	Mme Virginie MIGNON
PROFESSEUR REFERENT	Mme Valérie JACQUOT
PRÉSDENT DU ROC NATATION	M. Alexandre LÉON

- Retour du dossier de candidature : le **6 mai 2024 au collège Henri Dunant dernier délai.**
- Période de tests de sélection du 6 au 27 avril **sur convocation**, le samedi 8h00-9h30 à la piscine de Royan
- Commission de recrutement **5 juin 2024**
- Envoi des notifications d'admission aux familles : après le **27 juin 2024**
- Présentation de la classe section sportive aux portes ouvertes du collège le 4 avril 2024 de 18h00 à 19h00

RÈGLEMENT

I. L'ADMISSION

Le niveau de recrutement concerne les élèves qui entrent en classe de 6ème à la rentrée de septembre 2024. Une admission est possible sur le cycle 4 (5^{ème} à 3^{ème}).

1) Sur le plan scolaire

L'admission en section sportive est subordonnée à la prise en compte du comportement général de l'élève. Le collège assure un suivi de l'activité au sein de la section sportive au quotidien (annotation sur chaque bulletin trimestriel). En cas de problèmes, **la réussite scolaire est la priorité.**

2) Sur le plan sportif

Votre enfant doit respecter le règlement intérieur du collège ainsi que celui de la piscine.

Votre enfant doit participer de façon assidue aux entraînements et faire preuve de persévérance. La présence aux séances d'entraînement est obligatoire.

En cas d'inaptitude temporaire de pratique, un certificat médical devra obligatoirement être fourni, et la présence de l'élève en tenue adaptée maintenue lors de ce temps d'inaptitude.

Toute absence doit être justifiée par le biais du carnet de liaison et sera répertoriée à la vie scolaire au même titre qu'une absence en cours.

Votre enfant n'a pas obligation d'être inscrit dans un club de natation.

3) La commission d'admission

La commission d'admission se réunira le **5 juin 2024.**

Elle est composée :

- DASEN Directeur Académique des Services de l'Education Nationale
- de la principale
- du professeur d'EPS référent du collège
- du Président du club du Roc Natation

La commission procédera à l'étude des dossiers tant sur le plan sportif que pédagogique. L'admission sera prononcée par la principale du collège le 27 juin 2024.

Les parents et l'élève prennent l'engagement de suivre la section sportive Natation sur l'année scolaire. La reconduction sera assujettie à l'engagement et aux résultats acquis l'année précédente.

II. LA PRATIQUE SPORTIVE

3 heures en trois créneaux sont consacrées chaque semaine à la pratique sportive de la Natation, en plus des heures d'EPS prévues aux enseignements.

La pratique sportive Natation est assurée par une professeure du collège, Mme Jacquot, et un intervenant diplômé du club du Roc Natation.

Le collège assure la participation aux compétitions UNSS.

III. ENGAGEMENT

Votre enfant s'engage à respecter un contrat moral et civique (respect d'autrui, de soi, des infrastructures, du matériel ; faire preuve d'esprit d'équipe et de faire play)

Tout manquement à cet engagement moral et civique donnera lieu à une entrevue avec les parents et pourra être pénalisé par une exclusion temporaire ou définitive de la section sportive.

Les motifs peuvent être multiples (baisse des résultats scolaires, problème d'attitude ou de discipline au sein du collège ou lors des séances d'entraînements...)

Dans le cas où l'élève est écarté temporairement de la section sportive, sa réintégration ne sera effective qu'après décision favorable de l'équipe éducative, du responsable de la section sportive.

**DOSSIER DE CANDIDATURE A L'ADMISSION
EN SECTION SPORTIVE NATATION**



Retour de la fiche de candidature complétée (**Pages 3 et page 4**) : **avant le 6 mai 2024** au collège Henri Dunant, avenue de l'espérance 17200 ROYAN ou par mail ce.0171120a@ac-poitiers.fr

NOM du candidat (majuscules) :

Prénom :

Né(e) le :/...../..... à

Établissement scolaire d'origine :

Si licencié en club de natation, indiquer lequel :

Si licencié à l'école de natation municipale, préciser le niveau du groupe :

Autres activités physiques pratiquées de manière hebdomadaire :

.....

RESPONSABLE LÉGAL(E) DU CANDIDAT / DE LA CANDIDATE

NOM (majuscules) Prénom

Adresse complète :

.....

Téléphone 1 :/...../...../...../.....

Téléphone 2 :/...../...../...../.....

Courriel : @.....

Demande l'inscription de mon enfant pour l'admission en section sportive Natation pour l'année scolaire 2024-2025.

J'ai pris connaissance et je m'engage à respecter le règlement de la section sportive Natation

Fait à le

Le (la) candidat(e),

Le (la) responsable légal(e),

A remplir avant le 6 mai 2024

AVIS DU PROFESSEUR DES ÉCOLES / PROFESSEUR PRINCIPAL :

Préciser le niveau scolaire, comportement, motivation...

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom du professeur :

Date : Signature :

A remplir avant le 6 mai 2024

AVIS DU PROFESSEUR DE NATATION :

200m nage libre : Oui Non

50m 2 nages : Oui Non

Commentaires :

.....

.....

.....

Nom du professeur de Natation :

Date : Signature :

Avis de la commission du club de Natation :

Favorable Non favorable

Avis de la commission de l'Éducation Nationale :

Favorable Non favorable